

Edito du Président, Jean-Michel CAILLAUD



Dans la chaleur estivale, c'est reparti pour une nouvelle saison. Les entraînements ont repris le 8 Août pour les séniors avec un nouvel encadrement.

Dix-sept joueurs séniors sont partis à l'intersaison, majoritairement pour créer une équipe loisirs à Tauxigny puis à Monts. Les championnats séniors reprendront le 4 Septembre, mais déjà le 1^{er} match officiel a eu lieu pour l'équipe fanion en Coupe de France contre Issoudun (DHR). Battus 2 à 1, nos joueurs ont été vaillants, accrocheurs et ont montré une belle mentalité. C'était un tour de chauffe.

L'été a été mouvementé avec de belles surprises ! Tout d'abord notre équipe U15, en seconde place sur la liste d'attente U16 DHR, s'est vue offrir une place dans ce championnat dès début Septembre. C'est largement mérité pour nos jeunes qui avaient terminé 1^{er} de leur championnat et 1/2 finaliste de la coupe du District. Côté Séniors, belle surprise également car nous avons été repêchés, suite à la liquidation judiciaire du club de Tours Nord (voir encadré ci-contre).

Côté recrutement, nous notons l'arrivée d'un jeune arbitre évoluant au plus haut niveau amateur (CFA). Matthieu Mabileau, 24 ans, que j'aurai l'occasion de vous présenter dans la newsletter d'Octobre. Il arrive de Monts avec comme souhait, celui de développer la section ARBITRE au sein du club. Il prendra également la plume, aussi souvent que possible pour cette newsletter, afin de nous faire partager sa passion, les règles du jeu, revenir sur un fait de match ... Bienvenue à lui.

Le mois de Juillet a également été marqué par un Euro 2016, où notre équipe nationale a fait un superbe parcours. Il lui a manqué un peu de réussite en finale, une phase de récupération peut-être trop courte, pour que cela se termine en apothéose. Qu'à cela ne tienne ! Exit ceux qui ont tant dégradé l'image de notre équipe dans les rubriques extra-sportives et judiciaires. Une nouvelle équipe est en construction, avec des joueurs solidaires, volontaires, heureux d'être ensemble et de partager ces moments. Il reste maintenant à faire un beau parcours éliminatoire pour la prochaine coupe du monde 2018 qui aura lieu en Russie.

Fin Juillet, les nouveaux vestiaires de Cormery sont nés. Bel équipement qui sera mis à notre disposition dans les semaines à venir. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet équipement dans le prochain bulletin d'information.

Dimanche 18 Septembre, 26^{ème} brocante et Vide-grenier de l'ESVV au camping de Cormery. Vous trouverez le bon d'inscription en page 3 et 4. Pour l'organisation, nous recherchons une trentaine de bénévoles. Nous comptons sur vous.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous, une excellente saison 2016/2017.

Continuons à porter haut et fièrement les couleurs de la Vallée Verte.

L'expression du mois : FAIR-PLAY

Le **fair-play** (Définition Wikipédia), en français l'esprit sportif, désigne une conduite honnête dans un jeu, puis dans toutes circonstances. Utilisé couramment dans le monde du sport, ce terme recouvre à la fois le respect de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu, mais aussi la loyauté, la maîtrise de soi et la dignité dans la victoire comme dans la défaite.

Le 12 Juin 2016, la sanction est tombée. En terminant 10^{ème} de 1^{ère} Division, l'ESVV était rétrogradée en 2^{ème} Division. D'un souffle, nous échouions pour le maintien, après 22 matchs joués. Quelques heures avant le 14 Juillet, nous avons appris que le club de Tours Nord avait été mis en liquidation judiciaire, et qu'il ne repartirait pas. Ce n'était donc plus 3 descentes en division inférieure, mais seulement 2.

Nous avons alors été repêchés, non pas grâce à notre 10^{ème} place (sur 12), mais grâce à un meilleur classement au **FAIR-PLAY** sur la saison par rapport à nos 2 adversaires directs (Vallée du Lys et Joué-les-Tours).

A la fin de la saison 2014/2015, le Comité Directeur avait tiré la sonnette d'alarme quant à la dérive du poste « Amendes » (quasiment 2.500 euros annuels). Cette alarme a porté ses fruits avec une baisse spectaculaire de 30% cette dernière saison, et in fine un repêchage grâce à cet effort collectif.

Restons dans cette dynamique !

L'organisation du club

Afin que l'organisation soit partagée et connue de tous les licenciés, le Comité Directeur a décidé la publication d'un organigramme présentant l'ensemble des commissions, sous-commissions. Des licenciés non membres du comité directeur participeront aux commissions.

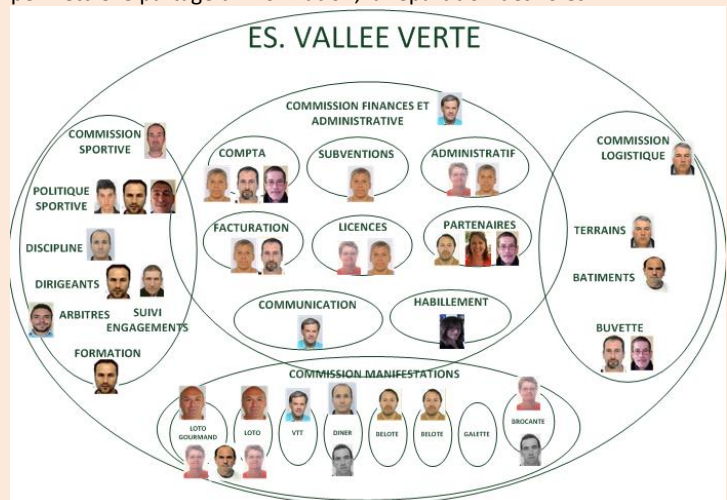
3 commissions principales :

Sportive : Politique sportive, Formation des éducateurs, Arbitrage et Discipline, Gestion des joueurs, des dirigeants, des bénévoles, Gestion des tournois. Elle sera coordonnée et pilotée par Seb Gervais.

Finances : Budget, Licences, Subventions, Administratif, Partenaires, Communication et Habillement / Matériel. Elle sera coordonnée et pilotée par JM Caillaud

Logistique : Terrains, Bâtiments et Buvette. Elle sera coordonnée et pilotée par Laurent Labbé.

Chaque manifestation sera gérée par un responsable, avec un adjoint pour permettre le partage d'information, la répartition des rôles.



Devenez partenaire de l'ESVV.

Vous souhaitez devenir partenaire de l'ESVV pour cette nouvelle saison ? Cela peut se traduire sous la forme d'un encart dans le prochain calendrier, d'un ballon du match, de panneaux publicitaires autour des stades, de fourniture de jeux de maillots

Voici les tarifs pour cette nouvelle saison.

Encart publicitaire	80 € TTC
Ballon du Match	35 € TTC
Encart publicitaire + Ballon du Match	100 € TTC
Panneau pub. 3m * 1m pour 1 stade	200 € TTC
Panneau pub. 3m * 1m pour 2 stades	350 € TTC
Encart publicitaire + Panneau pub. pour 1 stade	250 € TTC au lieu de 275 €
Encart publicitaire + Panneaux pub. pour 2 stades	400 € TTC au lieu de 425 €
Jeu de maillots (14 joueurs de champ + 1 gardien + 14 shorts + flocage et numérotation)	Variable selon catégorie (entre 600 et 900 € HT)

Cet investissement est déductible à hauteur de 60%. N'hésitez plus, rejoignez-nous !

Pour tout contact, Partenaires / Sponsors :
sebastien.renault@cegetel.net



Nous contacter :

Mail : 551127@lcfoot.fr
Site : es-vallee-verte.footeo.com

Des origines de l'arbitrage à nos jours, Matthieu MABILEAU



Le premier texte en matière d'arbitrage a été conçu en 1863. A l'époque, il n'y avait pas d'arbitre. Ce n'est qu'en 1891 que ces derniers ont été introduits dans le football pour parer aux éventuels conflits et faire appliquer les règles. Depuis, ce sport n'a connu que quelques changements majeurs.

La dernière modification majeure est l'interdiction pour le gardien de but de se saisir du ballon des mains sur une passe en retrait d'un partenaire (1992).

Tous les amoureux du ballon rond ont pu constater les nouvelles règles mises en place lors de l'Euro 2016 en France : engagement fait en arrière, joueur blessé qui reste sur le terrain, fin de la double peine pour le gardien... Tous ces changements bouleversent et vont bouleverser les petites habitudes que nous avons prises jusqu'à maintenant. Je vous propose dans cet article de voir les principales modifications des lois du jeu.

Tout d'abord, il convient d'indiquer que ces règles ont été modifiées dans un but de simplification et de clarification. En effet, trop de règles étaient soumises à interprétations (des joueurs ou de l'arbitre). L'objectif est également d'éviter les conflits et la frustration des joueurs. Lorsqu'un but était marqué, les joueurs voulaient vite reprendre le jeu pour pouvoir essayer de marquer à leur tour. Quoi de plus pénible qu'un arbitre qui arrête le jeu pour faire « refaire en avant » un engagement ? Cette règle a donc tout simplement été supprimée.

Ensuite, ce n'est pas parce que certaines règles ont été assouplies que toutes l'ont été. En effet, lors d'un penalty (ou d'une séance de tirs au but), le gardien doit rester sur sa ligne. Si ce dernier s'avance et que le ballon est stoppé ou hors cadre, désormais il doit écopé d'un avertissement dans tous les cas. De même, le tireur qui fait une feinte de frappe dans le dernier geste (attend le plongeon du gardien) est sanctionné d'un avertissement et d'un coup franc indirect accordé pour la défense.

Enfin, la double peine (penalty + exclusion) a été « supprimée ». Les fautes commises dans la surface, par un joueur qui tentait de jouer le ballon (appréciation de l'arbitre) doivent être sanctionnées d'un avertissement (et d'un penalty). Cela est valable également pour le gardien. Toutefois, lorsque ce dernier commet une faute grossière, un acte de brutalité ou tout simplement une faute sans intention de jouer le ballon (ceinturage du joueur, tirage de maillot...) ce dernier sera exclu et un penalty accordé.

Toutes ces modifications sont parues sur le site FFF.fr et un lien sera créé sur le site du club afin de voir tous les modificatifs apportés. Je me tiens à la disposition de toute personne souhaitant avoir des éclaircissements sur des points de règlement.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne saison.

Agenda des manifestations

Samedi 3 Septembre – Truyes – Challenge Alex Ludéna (Catégorie U18)

Samedi 3 Septembre – Truyes et Cormery – Forum des associations





Dimanche 18 Septembre – Cormery – Brocante & Vide Grenier au camping

Dimanche 25 Septembre – Gymnase de Cormery – 1^{er} Tournoi Futsal Thierry Trochoux

Samedi 12 Novembre – Truyes – Concours de belote

Dimanche 13 Novembre – Truyes – 1^{er} Loto Gourmand

Le comité Directeur Entente Sportive Vallée Verte – Saison 2016/2017

	Romaric AVENET Politique Sportive		Thierry AVENET Discipline		Didier BESNARD Politique Sportive		Jean-Michel CAILLAUD Président		Gilles FAUCHER Politique Sportive
	Martine FROGET Secrétaire		Michel FROGET Bâtiments		Sébastien GERVAIS Vice-Président		Nicolas GREGORIOU Pol. Sportive / Formation		Laurent LABBE Terrains et Bâtiments
	Richard MARY Politique Sportive		Cyril MERCIER Politique Sportive		Jean-Pierre METIVIER Trésorier Adjoint		Sébastien RENAULT Politique Sportive		Françoise SAULNIER Trésorière Sec. Adjointe
	Christel SCHMUTZ Matériel et Habillement		Laurent TEIXEIRA Trésorier Adjoint						